

Affaires courantes

Considérant que les personnes âgées sont naturellement plus démunies face à la technologie des boîtes vocales, et considérant que les personnes âgées ont droit à un service approprié, surtout en ce qui concerne leurs demandes touchant la sécurité du revenu, nous demandons au gouvernement libéral de renoncer à l'implantation des boîtes vocales pour les personnes âgées.

J'appuie entièrement les deux clubs d'âge d'or de Thetford-Mines, soit ceux de Saint-Alphonse et de Saint-Maurice.

[Traduction]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Bernie Collins (Souris—Moose Mountain, Lib.): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter, cet après-midi, un certain nombre de pétitions. L'une d'elles porte sur le contrôle des armes à feu.

L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Bernie Collins (Souris—Moose Mountain, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais présenter une pétition qui s'oppose à l'euthanasie ou au suicide assisté.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Bernie Collins (Souris—Moose Mountain, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite présenter une pétition appuyant la Commission canadienne du blé.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Bernie Collins (Souris—Moose Mountain, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à présenter une pétition qui s'oppose à ce qu'on verse des prestations aux conjoints de même sexe.

M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est, Réf.): Madame la Présidente, je voudrais présenter plusieurs pétitions, la première portant sur l'orientation sexuelle.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne ni la Charte canadienne des droits et libertés d'une manière pouvant donner l'impression que la société approuve les relations sexuelles entre personnes de même sexe ou l'homosexualité et, notamment, de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne en y insérant l'expression non définie «orientation sexuelle» parmi les motifs de distinction illicite. Cette pétition est signée par 304 personnes.

L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est, Réf.): Madame la Présidente, j'ai également deux pétitions portant sur l'euthanasie, l'une signée par 242 personnes et l'autre par 93 personnes.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de veiller à ce que les dispositions actuelles du Code criminel interdisant le suicide assisté soient appliquées rigoureusement et de n'apporter à la loi aucune modification ayant pour effet de sanctionner ou d'autoriser l'aide ou l'encouragement au suicide ou encore l'euthanasie active ou passive.

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est, Réf.): Madame la Présidente, la troisième pétition porte sur le caractère sacré de la vie humaine. Elle est signée par 305 habitants de ma circonscription.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à agir immédiatement pour protéger les enfants à naître en modifiant le Code criminel de manière à étendre aux enfants à naître la protection dont jouissent les êtres humains dès leur naissance.

• (1555)

L'IMMIGRATION

M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est, Réf.): Madame la Présidente, la dernière pétition a trait à l'immigration et porte les signatures de 128 personnes habitant diverses régions de notre pays.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à réduire l'immigration au niveau précédent de 0,5 p. 100 de la population, soit environ 150 000 personnes par année, en partant du principe qu'au moins la moitié des immigrants admis doivent être des ouvriers qualifiés choisis avec soin et qui répondent aux besoins de l'économie canadienne. Ils souhaitent également que notre taux d'acceptation des réfugiés soit conforme à la moyenne des pays donnant asile à des réfugiés.

Je suis profondément d'accord avec toutes ces pétitions.

LES PHARES

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe, Réf.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le devoir et l'honneur de présenter à la Chambre une pétition certifiée conforme par le greffier des pétitions, au nom des électeurs de Saanich—Les Îles-du-Golfe.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement d'annuler la directive du ministre des Transports concernant l'automatisation totale de l'ensemble des phares de la côte ouest. Ils demandent également la tenue, en Colombie-Britannique, d'une enquête publique complète et approfondie sur la nécessité d'avoir du personnel dans les phares de la côte ouest.

L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Madame la Présidente, je suis heureux de déposer à la Chambre deux pétitions.

Dans la première, les pétitionnaires demandent au Parlement d'appliquer rigoureusement les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant le suicide assisté. Ils demandent également au Parlement de n'apporter à ces dispositions aucune modification qui aurait pour effet d'approuver l'aide ou l'encouragement au suicide, ou l'euthanasie active ou passive.

Je souscris à cette pétition.

LES CANADIENS D'ASCENDANCE JAPONAISE

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Madame la Présidente, dans la deuxième, les pétitionnaires demandent respectueusement que le Parlement reconnaisse, en octroyant un dédommagement en vertu d'un accord de redressement, qu'une injustice a été commise lorsque des Canadiens d'ascendance japonaise se trouvant au Japon le 7 décembre 1941 se sont vu